



Le Mot du Maire

Riézaises, Riézaïs,

Les travaux de la deuxième tranche de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) sont en cours.

Cela concerne les eaux pluviales, les eaux usées, l'électricité et l'eau potable.

Cette viabilisation est beaucoup plus visible que la première tranche, puisqu'elle se trouve entre la rue des Combes et la rue des Violettes.

Seize lots vont être prêts à construire et sont mis en vente par l'aménageur, la société BESNIER.

Je suis bref, période électorale oblige : je ne peux vous parler que du présent durant la campagne des élections municipales, qui auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Le Maire, Hervé BESSONNET

COMITE DES PARENTS D'ELEVES

NOTRE DAME DE RIEZ
Salle constant guyon

ENTRÉE GRATUITE

DEFILÉ DÉPART 16H30

Enfants Parents venez déguisés

BAR SNACK SUCRÉ SUR PLACE

CARNIVAL BOUM FILM

Le 14 Mars

FILM À 20H30

FOOD TRUCK

Organisé par Le C.P.E.

SOCIETE DE CHASSE « SAINT HUBERT »

NOTRE DAME DE RIEZ

SAMEDI 28 mars 2020

Salle Constant Guyon à 14 h 30

CONCOURS DE BELOTE

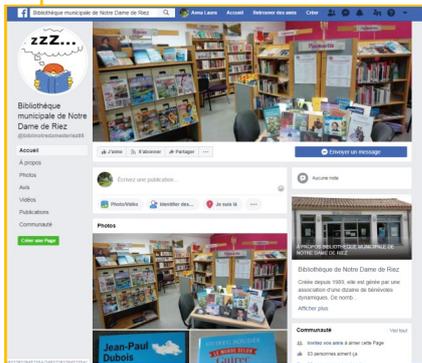
Organisé par :
Société de Chasse St Hubert

Inscriptions sur place à partir de 13 h 45
Prix : 9 €

- 1^{er} lot : 1 cochon de 40 Kg sur pieds
- 2^{ème} lot : 2 jambons de porc
- 3 au 6^{ème} lot : 2 gigots de chevreuil
- 7 au 16^{ème} lot : filets de canard
- 17 au 25^{ème} lot : rotis de porc
- 26 au 35^{ème} lot : jarrets de porc
- 36 au 46^{ème} lot : bouteille de bordeaux
- 47 au ...^{ème} lot : 1 brioche

- 1 lot pour chaque participant -

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Notre page Facebook connaît une belle progression, puisque nous comptabilisons 83 abonnés contre 65 en septembre 2019, alors n'hésitez pas à aimer et à partager nos publications !!!

<https://www.facebook.com/bibliotredamederiez85/>

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 6 mars à 19h, salle du conseil municipal à la mairie, avec au programme, une rétrospective de l'activité de l'année passée.

Petite nouveauté pour 2020 : nous organisons un **vide-bibliothèque le samedi 16 mai** de 10h à 13h, devant nos locaux, pendant la permanence.

Concernant l'**atelier « Jeux de Société »**, il se déroulera **le samedi 7 novembre** et non le samedi 10 octobre, comme indiqué dans le dernier bulletin municipal.

Sans oublier, nos rendez-vous avec Martine pour

le Conte du Jeudi :

jeudi 30 avril 2020

le Tapis des Bébés Lecteurs :

jeudi 12 mars 2020

jeudi 4 juin 2020

à 10h, salle n°1 du Point i.

RIEZ CREATIONS

Chers Riézaïses et Riézaïses,

L'association Riez Créations vous offre tous ses meilleurs vœux pour l'année 2020...

Que celle-ci vous apporte joie et bonheur, ainsi qu'une excellente santé pour pouvoir profiter pleinement de tous ces instants...

Pour notre part, nous avons été ravies de participer au marché de Noël de notre commune.

De nouveau, bonne et heureuse année à tous !!!

Le bureau



ARTY'SHOCK Atelier de dessin

Reprise des ateliers dessin

Pour les enfants :

Rendez-vous à la salle
n°2 du Point i
de 15h30 à 16h30
Mercredi 26 février
Mercredi 11 mars

Pour les adultes :

Rendez-vous à la salle
n°2 du Point i
de 16h à 17h30
Samedi 22 février

Sous réserve du nombre d'inscrits.

Inscription préalable obligatoire : c.capa@laposte.net - 06.33.15.59.09



COMITE DES PARENTS D'ELEVES Ecole Publique François-Elie Voisin

L'association du Comité des Parents d'Élèves de l'école François Elie Voisin vous présente ses vœux pour cette année 2020.

Nous commençons cette année par l'organisation du Carnaval, qui aura lieu le 14 mars. Les enfants défilent dans leurs beaux costumes, et pourront continuer la fête avec une boum et pour finir, avec la diffusion d'un film. Bien entendu, le carnaval est ouvert à tous et les entrées pour la boum et la séance-film seront gratuites.

Pour tout renseignement, que ce soit pour les événements à venir ou pour nous donner un petit coup de main lors des manifestations, n'hésitez pas à nous contacter à : cpe8520@gmail.com.

Événements à venir :

Marché de créateurs
samedi 4 et dimanche 5 avril

Loto
dimanche 17 mai

Kermesse
samedi 27 juin

Le centre raconté par les enfants

➤ Moi, j'aime bien faire l'accueil et imiter les animateurs. (Clément, 9 ans)

➤ Le Père-Noël nous a apporté des ballons de foot, c'est super !!! Tous les mercredis, nous allons jouer dehors à plein de jeux différents : la gamelle, la guerre des planètes... (Benjamin, 10 ans)

➤ On a créé un étage à notre maison en légos et j'ai aussi construit un véhicule !!! (Océane, 8 ans)

➤ J'aime jouer à la dinette et aux voitures. (Swan, 3 ans)

➤ J'aime beaucoup les sorties extérieures. (Inaya, 7 ans)

➤ On aime bien quand on est au centre pour faire des activités, jouer dehors et faire du dessin. (Tom, Mathieu, et Nathéo, 5 ans)

➤ Au centre, nous avons un livre avec des blagues, on le lit souvent et on rigole beaucoup. (Gaëtan, 7 ans)

➤ Nous avons créé une maison sur pilotis en légos, c'était trop cool. (Anaëlle et Mylène, 10 ans)



Les vacances de février

Le thème de la première semaine est : « Les contraires ».

Nous allons dessiner à l'envers, jouer au miroir inversé, créer une fresque enfants / parents, faire de la cuisine... Une sortie à la patinoire sera organisée.

Le thème de la deuxième semaine est : « A vos talents ».

Il y aura de la danse, du chant, des mimes, création de décors en vue d'un spectacle organisé par les enfants, une rencontre avec les résidents de la Villa Beausoleil...

Top Chef s'invitera un midi, nous allons cuisiner des pizzas et les manger au centre.

Un projet culturel est mis en place par la Communauté de Communes. Nous allons pouvoir aller voir un spectacle. Pour les 8 ans et plus : « Les réfugiés » ; pour les 3/7 ans : « Sur une feuille ».

N'hésitez pas à rejoindre le bureau des bénévoles !

<p>LENDI 17/02 Matin Kandinsky "Noir & Blanc" Jeux collectifs Après-midi Construction d'une maquette Jeux extérieurs</p>	<p>MARDI 18/02 Matin Dessine à l'envers Bonhomme de l'humour Après-midi Miroir inversé Création d'un mémoire</p>	<p>MERCREDI 19/02 Matin Grand jeu pour les petits Jeux de rôles Après-midi Création d'une fresque enfants / parents</p>
<p>DU 17 AU 21 FÉVRIER 2020</p>		
<p>JEUDI 20/02 Matin Kin goût Après-midi Sortie "Patinoire" (Prévoir gants)</p>	<p>VENREDI 21/02 Matin Jeux musicaux Grand jeu pour les grands Après-midi Jeux de mimes Cuisine : gâteaux pour le goûter</p>	

<p>LENDI 24/02 Matin Devenir des artistes - Danse Après-midi Mise en scène Préparation des décors</p>	<p>MERCREDI 26/02 Matin Top Chef Entrée / plat / dessert Après-midi Mise en scène spectacle de vendredi</p>	<p>JEUDI 27/02 Matin L'île à sel - Parcours de billes Après-midi Fais vivre ton histoire à la Villa Beausoleil</p>
<p>MARDI 25/02 Matin Yoga - Chant Après-midi Préparation costumes Jeux extérieurs</p>	<p>VENREDI 28/02 Matin Jeux collectifs Répétition générale Après-midi Spectacle + boom</p>	

INCROYABLE TALENT

DU 24 AU 28 FÉVRIER 2020

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, par mail lesaventur.riez@gmail.com, téléphone 02.28.10.70.23 ou directement au centre de loisirs 9 rue Louis XIII 85270 Notre Dame de Riez.

MA VIE

Bonjour à toutes et à tous,

L'ensemble des membres de l'association MA VIE vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Après une pause durant les fêtes de fin d'année, c'est la reprise pour les **ateliers d'équilibre**, proposés chaque semaine aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes présentant une atteinte de leurs capacités, liée à une pathologie ou un traumatisme (AVC, maladie chronique, etc.).

Au programme : développement de l'équilibre, de l'amplitude articulaire, de la coordination, renforcement musculaire et exercices de mémorisation autour de situations ludiques et pédagogiques.

N'hésitez pas à venir réaliser une séance d'essai, sur l'un des deux créneaux disponibles chaque semaine :

lundi de 10h à 11h ou de 11h à 12h
dans la salle n°1 du Point i.

Inscriptions possibles tout au long de l'année.

Renseignements :

Aymeric BARIL, Coordinateur et Enseignant en Activités Physiques Adaptées
06.78.57.50.26 / aymericbaril.mavie@gmail.com / Site internet : <https://www.mavie-apa.com>

Chers pêcheurs, Chers amis,

Lorsque vous lirez cet article, notre assemblée générale du vendredi 24 janvier sera passée et un compte-rendu plus précis vous sera fait lors du prochain Flash. Néanmoins, je peux vous dire que l'année 2019 a été une réussite au niveau de l'augmentation du nombre de nos adhérents (+ 92) par rapport à 2018.

Ce résultat est le travail d'un bureau exemplaire, où chacun a pris sa place pour développer notre loisir pêche, sur un territoire encore resté sauvage et où beaucoup reste à faire pour permettre une meilleure reproduction.

L'attrait de notre territoire n'est pas seulement l'apanage des touristes, mais bien au contraire aussi, celui de nos habitants à l'année, qui doivent se l'attribuer, pour le plus grand bonheur de leurs enfants. Nous avons un environnement qui pourrait être encore plus attractif et naturel, avec la prise de conscience de tous les acteurs.

Avec la Fédération Départementale, il a été décidé de ne pas augmenter le prix de la carte majeure en Vendée ; la FD85 et les AAPPMA prendront sur leur propres ressources pour compenser la hausse de 2 € de la CPMA par la FNPF.

Pour les amateurs de la pêche à la truite, noter que l'ouverture est prévue le **samedi 14 mars 2020**, venez nombreux, mais munis de votre carte de pêche.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur la pêche (stage, Atelier Pêche Nature, parcours sportifs, concours, etc.), vous pouvez vous adresser au Point I de Notre Dame de Riez, auprès d'Anne-Laure, qui se fera un plaisir de vous donner renseignements et documentations, ou en téléchargeant l'application sur votre smartphone :

Deux versions disponibles :

AppStore :

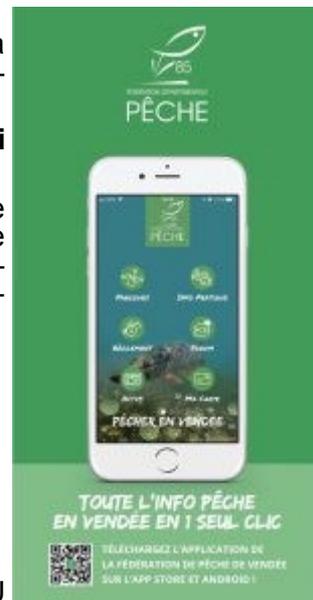
<https://itunes.apple.com/fr/app/f%C3%A9d%C3%A9ration-de-p%C3%A0che-de-vend%C3%A9e/id1465718777?l=fr&ls=1&mt=8>

Google Play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.intecmedia.fedepechevendee>

Amicalement Pêcheurs,

Le Président, André BUCHOU



ASR FOOTBALL

Dimanche 19 janvier a eu lieu la traditionnelle gâlette des rois, qui réunit tous les ans, tous les membres de la grande famille de l'ASR.

A cette occasion, le gagnant du concours du logo des 80 ans de l'ASR a été désigné, et c'est le dessin de Clément DE RYCK qui a été choisi ! Le maillot de l'Olympique de Marseille, son club préféré, lui a été offert en récompense.

Ce logo accompagnera toutes les manifestations de l'ASR lors de la saison 2020-2021, pour fêter les 80 ans de la création du club.



Ce moment de convivialité a également été marqué par la remise, à tous les licenciés, bénévoles et partenaires du club, de l'album de vignettes de l'ASR.

Les enfants (et les grands) ont déjà commencé à échanger leurs vignettes en double !



LA MOUVANTE

Association de danses traditionnelles

Bal Folk

DIMANCHE 1^{er} MARS 2020

à 14h30

Salle Constant Guyon à
NOTRE DAME DE RIEZ



Animé par « ALOUBI » et « ZAM TRAD »

Entrée : 7 €

Goûters et boissons offerts

Organisé par l'association « LA MOUVANTE »

Pour cette nouvelle année, le bureau vous souhaite 1 an de santé, 366 jours de joie... Que le bonheur soit votre allié, n'oubliez pas les moments de détente.

Depuis le Forum des Associations du 31 août, nous avons une trentaine de personnes qui ont souhaité faire partie de notre Club. N'hésitez pas à vous renseigner, notre convivialité est très appréciée par les personnes qui viennent à nos différentes manifestations.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir plus d'une centaine d'adhérents à notre assemblée générale qui s'est déroulée le 14 janvier. Ensuite, dégustation de la galette des rois et jeux de cartes.

Election du bureau, suite au vote :

Président	M. Jacques NEVEU
Vice-Président	M. Alain RICHER
Trésorier	M. Jean-Claude GROLLIER
Trésorière adjointe	Mme Gisèle GROLLIER
Secrétaire	Mme Marie-Thérèse RAFFIN
Secrétaire adjointe	Mme Thérèse GARDELLE

Nos différentes offres de loisirs :

Adhérents :

- Mardi après-midi : jeux divers (belote, scrabble, triomino...) et goûter ; concours de belote en mars ;
- Mercredi : marche (l'après-midi en hiver, le matin en été) ;



- Spectacle à Soullans le 11 mars avec repas à 12h ;
- Choucroute le mardi 24 mars : une petite participation sera demandée ;
- Sortie annuelle le 4 juin : destination la Charente.

Pour tout public :

- Bal avec musicien, chanteur, animateur : 2^{ème} jeu de chaque mois, sauf en juillet et août. Appréciation des danseurs car nous en accueillons de plus en plus. Goûter avec délicieuse pâtisserie, café, chocolat, compris dans le prix.
- Bal de la Saint Valentin le jeudi 13 février. Surprise pour les dames.
- Repas dansants le 24 avril et un autre en octobre. Nouveaux arrivants ou pas, n'hésitez pas à vous renseigner et faire de nouvelles connaissances : c'est très important pour une vie plus agréable. Ne pas rester isolé, avoir le courage de sortir. Souvent, on se dévoue pour les autres, penser à soi est aussi nécessaire.

Pour de plus amples renseignements :
02.51.55.59.58.

IMPORTANT : des bénévoles seraient les bienvenus, bonne ambiance existante.
Venez faire notre connaissance.

Le bureau

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Notre assemblée générale s'est déroulée le 17 janvier 2020.

A cette occasion, notre président Roland RAFFIN a déclaré vouloir se retirer de la présidence.

Encore merci pour le travail accompli durant toutes ces années.

Le bureau se réunira donc pour élire un nouveau président. Notre Conseil d'Administration s'est réuni dix fois en 2019.

Nous avons observé une minute de silence en souvenir de nos camarades qui nous ont quittés en 2019. Notre section compte désormais 106 adhérents, elle sera bien-sûr présente en cette année 2020 à toutes les cérémonies.

Celle du 5 décembre nous a permis de nous recueillir sur la tombe de Gildas LAMY, tombé en Algérie.



Max et Daniel



Téléthon Notre Dame de Riez

Les membres du Comité des Fêtes de la commune, toujours présents pour le Téléthon, ont organisé le samedi 7 décembre 2019, deux manifestations :

➤ le matin, dès 8h00, une vente de **2 520 viennoiseries** auprès des habitants de la commune, toujours très impliqués lors de cette journée de solidarité, avec la participation de 457 foyers ;

➤ l'après-midi, un concours de belote, qui a réuni **136 joueurs**, à la salle polyvalente Constant Guyon.

Ces deux manifestations, ainsi que le bénéfice du bar du Forum des Associations, ont rapporté la somme de **2 337 €**, reversée intégralement à l'AFM.

Les acteurs de cette journée, bénévoles et participants, peuvent être fiers de leur action.

Ils ont permis, grâce à leur générosité, « humaine et financière », cette belle réussite.

Un remerciement tout particulier à notre entreprise locale, « Léon Dupont », pour ses dons lors du concours de belote.



Rendez-vous est pris pour 2020 !

Rappel

Location possible de stands et mobiliers de plein air,

**pour les PARTICULIERS
comme pour les ASSOCIATIONS.**

Voir les dates et matériels disponibles sur :

"comitedesfetes85270"

par la page d'accueil de Google.

Réserver par mail à :

comitedesfetes85270@laposte.net

Attention aux délais pour les réservations !

Manifestation estivale

Le Comité des Fêtes organise
deux courses cyclistes
dimanche 12 juillet 2020,

Séniors Pass 1/2 et 3/4
le matin à 9h30

Cadets l'après-midi à 14h30

Bar et restauration sur place
(grillades, frites, sandwiches).

Meilleurs Vœux à toutes et tous et Bonne année 2020 !

DES NOUVELLES DE MADAGASCAR



Je tiens à remercier pour leur excellent travail de relations personnelles, tous les capitaines de tables, qui se mobilisent tous les deux ans pour la réussite de la soirée dansante « Madagascar » du **samedi 7 mars** prochain, à la salle Constant Guyon.

A aujourd'hui, 17 janvier 2020, nous avons 170 inscrits, il reste encore des places (prix de la soirée : 30 € par personne). Le repas sera animé par l'orchestre « Evasion » et il y en aura pour tout le monde.

L'autre point positif, c'est le soutien d'un nombre important d'entreprises, qui encouragent les projets que je vous présente tout au long de l'année. Les dons des entreprises sont de 8 200 € à la date de ce jour.

Pour ceux qui ne peuvent participer à cette soirée, vous pouvez faire un don à l'APEM, en me l'adressant 7, rue du Domaine du Moulin 85300 CHALLANS, et je vous ferai parvenir un reçu pour vos impôts sur la totalité du don.

Je vous remercie de votre soutien et je compte sur vous, pour les enfants de Madagascar.

André BUCHOU,
Correspondant de l'APEM en Vendée

INFORMATIONS MUNICIPALES

REPAS DU CCAS

Le repas annuel du
Centre Communal d'Action Sociale
aura lieu le

MERCREDI 29 AVRIL 2020

(et non le mercredi 22 avril initialement prévu)

à 12h30

Salle Constant Guyon.

Une invitation sera envoyée
prochainement aux personnes conviées.





Elections

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu le 2 décembre 2019 : cinq nouveaux élus en classe de CM1 ont pris leur fonction.

La passation d'écharpe s'est déroulée à l'occasion de la cérémonie de remerciements des anciens élus. Notre nouvelle équipe est donc fin prête pour concrétiser et commencer de beaux projets.



CM1

Niko BEAUCHAMP
Evan BOCQUIER-BRY
Clément DE RYCK
Sophia GUHUR
Lorlyne GUICASTRO

CM2

Maxence GRONDIN
Cléa PÉGÉ
Camille PHILBOIS
Hugo PONTOIZEAU
Benjamin TOUYERAS

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élus et une bonne continuation à nos élus sortants.

Une jolie nouveauté à Notre Dame de Riez...

Une boîte à livres a été créée à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, avec le soutien des élus et des agents techniques municipaux.

Elle est située au Point I. Vous pouvez choisir un livre et en échange, en déposer un autre. Ainsi, un roulement s'effectue.

Nous demandons à chacun de respecter ce beau projet, le travail qui en émane ainsi que les livres qui s'y trouvent.

Merci.



L'équipe du CMJ

ENVIRONNEMENT - VOIRIE

Valorisation des mégots de cigarettes

La commune a fait l'acquisition de deux cendriers spécifiques : l'un est installé devant la salle polyvalente Constant Guyon et le second se situe devant la mairie. Les filtres usagés seront récupérés afin de les recycler, pour les transformer en plastique, en vue de fabriquer du mobilier urbain.

Voirie

Des travaux d'accessibilité correspondant aux normes d'accès « PMR » (Personnes à Mobilité Réduite) ont été effectués sur l'allée centrale du cimetière (bordures granit et revêtement béton désactivé).



Feu

Les ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture souhaitent rappeler **l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.**

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des **déchets verts, produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est INTERDIT.**



Ces déchets doivent être **apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.**

Concernant les « **brûlages liés aux activités agricoles** », l'arrêté préfectoral 12-SIDPC-DDTM 627 du 26 novembre 2012 **interdit déjà et totalement la pratique de l'écobuage et le brûlage des végétaux sur pied.**

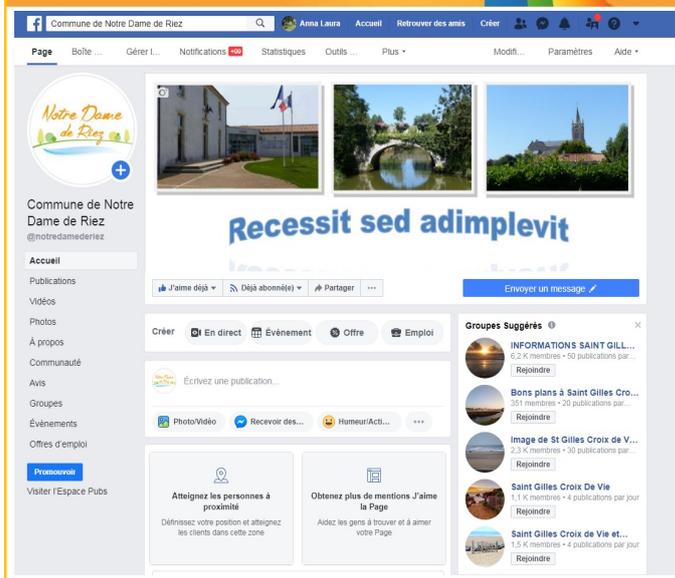
PAGE FACEBOOK MUNICIPALE

La page facebook municipale fête

son deuxième anniversaire et ses 386 abonnés !

Elle ne cesse de gagner en popularité !

N'hésitez plus, rejoignez-nous, afin de partager les informations communales, associatives, intercommunales, etc.



MODE DE SCRUTIN POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS

L'électeur vote pour une liste complète, et non pour un candidat.
L'électeur n'a pas la possibilité de modifier une liste (*ajouter un nom de candidat, supprimer un candidat, ou encore modifier l'ordre de présentation*).

1^{er} tour - dimanche 15 mars 2020

2nd tour - dimanche 22 mars 2020

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h



LES ELECTEURS ET ELECTRICES

non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessous ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité :

- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 5° Carte vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- 7° Carte d'invalidité avec photographie ou carte

- de mobilité inclusion avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation (avec photographie) délivrée par les autorités militaires
- 10° Permis de conduire
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- 2° Titre de séjour
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 12° ci-dessus.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DES PROCURATIONS

Pour établir une procuration, rendez-vous à la gendarmerie de Saint Gilles Croix de Vie jusqu'au jeudi 12 mars.

Dans la perspective des scrutins de 2020, l'électeur qui souhaite établir une procuration (mandant) aura désormais la possibilité de préparer sa demande sur internet.

Elle devra être remplie sur ordinateur par le mandant, ce dernier devant ensuite l'imprimer puis se rendre auprès des autorités chargées d'établir les procurations. Une fois daté, signé par le mandant, visé par l'autorité habilitée puis revêtu de son cachet, le formulaire sera ensuite adressé par ladite autorité au maire concerné.

Les électeurs qui ne sont pas équipés d'un ordinateur et d'une imprimante pourront toujours obtenir le formulaire cartonné de demande de vote par procuration au guichet des autorités habilitées et pourront le remplir de façon manuscrite.

Les procurations pourront donc désormais être établies :

- soit sur le formulaire cartonné habituel (Cerfa n° 12668*01) disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats ;
- soit sur un formulaire qui sera disponible en ligne sur <http://service-public.fr/> (Cerfa n° 14952*01 (D)).

Les électeurs auront donc le choix du formulaire, sachant que s'ils choisissent de remplir leur demande de procuration en ligne puis de l'imprimer, ils devront en tout état de cause toujours se déplacer auprès des autorités habilitées pour prouver leur identité et la réalité de leur consentement à l'autorité habilitée, puis dater et signer sur place le formulaire.

Le formulaire Cerfa n°14952*01 (D) se présentera sous la forme de deux pages format A4 qui devront impérativement être imprimées en deux feuilles distinctes et non recto/verso :

- la première, pliable en deux et séparée par des pointillés, comprend la demande de procuration à compléter par le demandeur et une partie, réservée à l'autorité habilitée, indiquant l'adresse de la commune à laquelle la procuration sera adressée ;
- la seconde, également pliable en deux et séparée par des pointillés, comprend l'attestation sur l'honneur à remplir par le mandant et le récépissé qui lui sera ensuite remis, également rempli par ses soins.